

# VACANCE DE POSTE

## Responsable du service Hygiène et Prévention

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de responsable du service Hygiène et Prévention, inspecteur de salubrité, au sein de la Direction Energie, Hygiène et Prévention.

### **POSITION DANS L'ORGANISATION :**

#### **Rattachement hiérarchique :**

- Le Directeur Energie, Hygiène et Prévention,
- Le Directeur Général Adjoint Aménagement et Equipements Publics.

#### **Relations fonctionnelles :**

- Les usagers,
- Les DGA,
- Les partenaires extérieurs,
- Les acteurs professionnels et associatifs,
- Les élus.

### **PROFIL :**

Agent de catégorie A ou B, relevant du grade d'ingénieur ou du grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe.

Titulaire d'un Bac+2 minimum dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité.

Bonnes connaissances de la réglementation sanitaire.

Expérience professionnelle en qualité d'inspecteur de salubrité souhaitée.

### **MISSIONS :**

- Mettre en œuvre les pouvoirs de police du maire en matière d'hygiène et de salubrité publique,
- Assister les élus, la direction et les services dans les problématiques d'hygiène et de salubrité publique,
- Encadrer le service Hygiène et Prévention,
- Piloter la gestion et la prévention de risques sanitaires et environnementaux,
- Organiser et réaliser l'exécution et le contrôle des règles d'hygiène et des missions réglementaires en matière de santé environnementale,
- Exercer les missions d'inspecteur de salubrité,
- Suivre le traitement des demandes liées aux dispositifs publicitaires,
- Mettre en œuvre le règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

# VACANCE DE POSTE

## **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

### **Savoirs :**

- Règlement sanitaire départemental,
- Pouvoirs de police sanitaire du maire, attributions des administrations et procédures en vigueur,
- Différents codes (code général des collectivités territoriales, code de la santé publique, code civil, code pénal, code rural, code de la construction et de l'habitation, etc.),
- Législation et réglementation nationale et européenne en matière d'hygiène et de sécurité, d'Établissements recevant du public
- Principes et techniques de mesures et de prélèvements en matière d'hygiène et d'environnement,
- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement des données,

### **Savoir-faire :**

Participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de protection contre les risques environnementaux et sanitaires :

- Formuler un avis technique sur des projets de la collectivité pour veiller à l'intégration des préoccupations de santé et d'environnement,
- Assurer la mise à jour et la mise en œuvre du plan d'annonce de crue.

Organisation et réalisation de l'exécution et du contrôle des règles d'hygiène et des missions réglementaires :

- Piloter et réaliser les programmes de contrôles réglementaires,
- Réaliser les visites de terrain,
- Évaluer une situation donnée au regard de la réglementation, d'une enquête de terrain,
- Établir une stratégie d'intervention (médiation, injonction, verbalisation, exécution forcée, etc.),
- Rédiger des rapports, courriers, injonctions, procès-verbaux ou des arrêtés municipaux,
- Assurer le suivi des dossiers d'ICPE et des établissements diffusant de la musique amplifiée,
- Analyser une étude d'impact, émettre un avis sur ce document,
- Évaluer un risque pour la santé et/ou la sécurité des habitants,
- Proposer des solutions techniques et des mesures préventives et correctives,
- Rédiger les documents et actes administratifs,
- Réaliser des mesures de bruit,
- Assurer le contrôle des piscines et de la baignade,
- Donner un avis sanitaire sur les demandes d'autorisation d'urbanisme.

### **Savoir-être :**

- Intégrité, bienveillance, sens de l'écoute et du service public,
- Avoir une large autonomie dans l'organisation du travail,
- Adapter son discours et son comportement à la population rencontrée,
- Respecter le secret professionnel et l'obligation de réserve.

# VACANCE DE POSTE

## **PARTICULARITES DU POSTE :**

Poste à temps complet : 38 heures 20 minutes de travail hebdomadaire, 16 jours de RTT/an.

Plages horaires de travail : 8h à 12h et 13h30 à 17h10.

Spécificités du poste :

- Horaires variables en fonction des obligations de service public dont mesures de bruit en soirée, nuits et week-ends, disponibilité pour les réunions en soirée,
- Possibilités d'astreintes en cas de crises sanitaires ou de crues,
- Détenteur du certificat individuel biocides,
- Habilitation électrique BS et BE,
- Déplacements fréquents,
- Permis B exigé.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Hasan Kaz, Directeur Energie, Hygiène et Prévention au 02 54 08 33 39.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr) > Les institutions > Recrutement **avant le 7 mai 2019.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.